

Ruhengeri



4160

34

RUHEN GERI

Subsidiairement à votre lettre n° 4335/AI.14, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la copie d'un document qui vous fera connaître à votre connaissance que je n'ai nullement eu la moindre intention d'interpréter vos paroles. C'est une déduction logique et évidente que vous m'avez fait. Vous m'avez dit de ne pas généraliser dans sa s/cheferie; et que vous l'avez appris non du chef lui-même, mais de l'ex-s/chef Nkeramugaba.

Or toute gêne aux ^{activités} autorités d'un s/chef est une entrave ou une opposition à son autorité. Vous même en éprouvant le devoir de m'avertir vous aviez été convaincu de la ~~v~~véracité des paroles de l'ex-s/chef Nkeramugaba, c'était pour établir l'ordre et la paix dans cette s/chefferie que vous m'avez averti. Donc l'ex-s/chef Nkeramugaba doit prouver la véracité de ses paroles, car s'il ne m'a pas accusé formellement, il l'a fait par insinuation, ce qui est une difamation.

^{Evidente}
L'incidence de cette difamation n'a pas besoin d'être prouvée. Car si l'ex-s/chef Nkeramugaba vous a exprimé la crainte qu'il pourrait avoir des difficultés avec moi, s'il était désigné pour prendre la succession du s/chef Mitari à Marangara, il doit présenter les causes efficientes de cette crainte conjecturée et de ces difficultés présumées à priori; car elles ne sont que des probabilités non prouvées. La raison qu'il allègue aussi que je suis un membre influent de la famille du Chef Rwabulindi à Marangara, qui est un ancien Inyarulembo de ce dernier, est insuffisante; parce que l'inyarulembo du Chef Rwabulindi a été divisé en 1952 à trois s/chefs Kalempera, Kamanzi et Mitari, et aucun de ces trois ne vous a rapporté les difficultés que je lui ai causées. Les autres membres de famille du Chef Rwabulindi, puisqu'il est de notre fort nous membres de famille du Chef à faire des difficultés.

Donc Nkeramugaba qui les présume à priori avant d'y être installé doit présenter ses raisons.

Je maintiens ma plainte et vous prie de bien vouloir
acter cette plainte, car je ne la retirerai pas avant d'être justifié

Veuillez agréer, Monsieur l' Administrateur de
Territoire, l'assurance de ma considération très distinguée.-

RWABUKUMBA, G.—

Wab

Je m'activerai pour
activer cette plainte, c'est
mon devoir.
Veuillez agréer,
Territoire, l'assurance
de ma haute
célérité.